

UFF ACTIONS FRANCE (part N)



Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de rechercher la performance à long terme sans référence à un indice à travers une exposition orientée au minimum à 60% sur le marché des actions françaises. L'action du gérant vise à réaliser son objectif en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de Gouvernance, de Responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

Profil de risque



Chiffres clés au 28/02/2025

Valeur liquidative	108.64 €	Nombre de positions	36
Actif net du fonds	167.20 M€	Taux d'investissement	99.28%

Performances du fonds et de l'indice de référence

Les performances seront affichées après une année complète, soit fin septembre 2025.

Evolution de la performance

Le graphique sera affiché après une année complète, soit fin septembre 2025.

Indicateurs de risque sur 1 an

Les indicateurs de risques seront affichés après une année complète, soit fin septembre 2025.

L'indice de référence est l'indice Bloomberg France 40 Net Return Index EUR depuis le 02/10/2023. Avant, l'indice était le CAC 40 (dividendes réinvestis) depuis le 01/01/2021. Avant cette date, l'indice était le le CAC All-Tradable® (dividendes réinvestis). Myria AM gère le fonds depuis le 01/09/2020.

Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Vinci Sa	Totalenergies Se
Schneider Electric S	Unibail Rodamco
Essilorluxottica	Essilorluxottica
Legrand Sa	Thales Sa
Air Liquide Sa	Air Liquide Sa

10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Schneider Electric S	7.72%	Industrie
Sanofi	7.05%	Santé
Totalenergies Se	5.79%	Energie
Air Liquide Sa	5.75%	Matériaux
Hermes International	5.27%	Consommation discrétionnaire
Airbus Se	5.21%	Industrie
Bnp Paribas	4.64%	Finance
Essilorluxottica	4.57%	Santé
Axa Sa	4.55%	Finance
L'Oreal	4.46%	Consommation de base
Total	55.00%	

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Bnp Paribas	0.46%	Schneider Electric S	-0.37%
Societe Generale Sa	0.42%	Capgemini Se	-0.23%
Essilorluxottica	0.35%	Publicis Groupe	-0.12%
Air Liquide Sa	0.27%	Christian Dior Se	-0.12%
Vinci Sa	0.22%	L'Oreal	-0.07%
Total	1.72%	Total	-0.90%

Caractéristiques du fonds

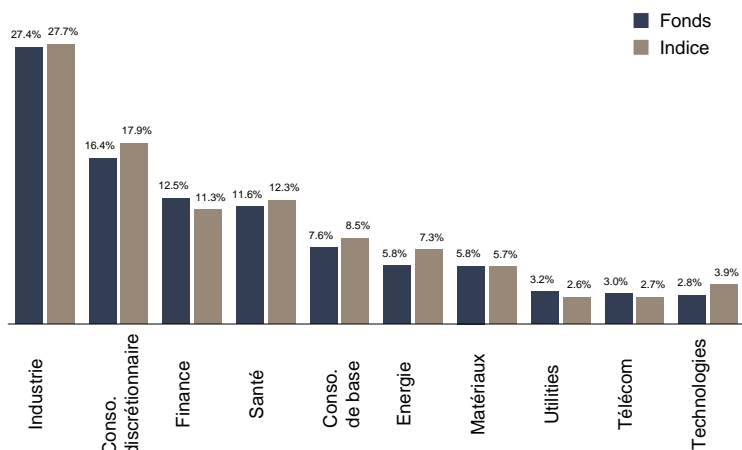
Code ISIN :	FR001400OYM5	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	02/09/2024	Droit d'entrée (max) :	0.00%
Eligibilité PEA :	Non	Frais de gestion direct :	2.10%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	Non significatif
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :			15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence

Gérant financier

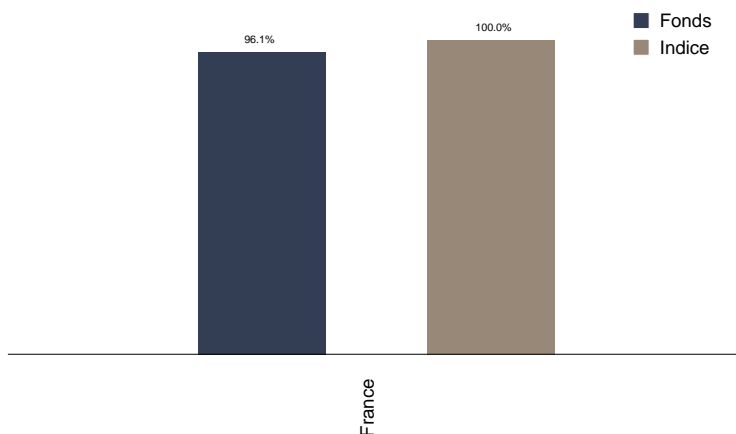


Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Répartition par secteurs de la poche actions



Répartition par pays



Historique des performances

Les performances historiques seront affichées après une année complète, soit fin septembre 2025.

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Rien n'arrête les marchés actions européens en ce début d'année 2025 ! Continuant sur leur lancée, l'ensemble des places financières du vieux continent ont confirmé leur bond en avant enregistré en janvier, faisant fi du contexte politique et géopolitique ambiant.

Et c'est sans nul doute le show permanent américain emmené par son meneur de revue, à savoir Donald Trump, qui a saturé l'actualité encore ce mois-ci. Tout d'abord, le jeu de poker menteur au sujet des droits de douane sur les biens en provenance du Canada et du Mexique a pris fin et ce sont bien 25% de taxe qui seront appliqués dès le 4 mars sur certains produits. Dans la foulée, le Président a prévenu d'Europe qu'elle se verra infliger également des droits de douane de 25% ultérieurement. Dans tous les cas, le flou entourant les biens réellement taxés est vraiment épais.

Du côté de ses acolytes, c'est aussi un véritable festival auquel on assiste. Tout d'abord, Elon Musk, dans son rôle de ministre de l'Efficacité gouvernementale, empiète largement sur celui du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis (ou ministre des Affaires étrangères), Marco Rubio, en invitant les Allemands à voter pour l'AFD sur son réseau social X. Grâce, entre autres, à cette caisse de résonance, le parti d'Extrême-droite réalise un score impressionnant de près de 21%, et s'adjuge un peu moins d'un quart des sièges du Bundestag. L'autre acolyte de Donald Trump, JD Vance, n'est pas en reste. Invité à s'exprimer lors de la Conférence de Munich sur la Sécurité, le Vice-Président s'est lancé dans une diatribe hors sol sur le fait que la plus grande menace qui plane sur l'Europe n'est « ni la Russie ni la Chine », mais « le renoncement à certaines de ses valeurs les plus fondamentales », comme la liberté d'expression....

Enfin, l'apothéose a été atteinte dans le Bureau Ovale le 28 février lors de la visite de Volodymyr Zelensky à Washington. Ce dernier est tombé dans une embuscade, diffusée en direct à la télévision, et visant à le contraindre de signer un accord-cadre pour l'exploitation des minerais au profit des Etats-Unis, et ce, après avoir été qualifié de dictateur par Donald Trump deux semaines auparavant. Malgré la morve des deux américains, qui se sont cru dans une émission de télé-réalité, c'est bien le Président ukrainien qui a eu, pour le moment, l'avantage en claquant la porte avant la conclusion de l'accord.

Sans surprise, les résultats des sociétés qui ont publié en février sont presque passés inaperçus, si ce n'est ceux de Nvidia qui ont plutôt rassuré les marchés après l'épisode Deepseek du mois dernier.

Dans ce contexte de crise géopolitique, les marchés financiers mondiaux ont eu des comportements contrastés. Comme expliqué en introduction, les marchés actions européens ont connu des progressions comprises entre 2% et 4%, tirés notamment par les secteurs de la finance et de l'alimentation.

Aux Etats-Unis, les marchés semblent de moins en moins convaincus par les gesticulations de la nouvelle administration comme le prouve à nouveau les contreperformances du S&P et du Nasdaq qui perdent respectivement 1,3% et 4% sur le mois. Et c'est sans compter sur la déroute du Bitcoin qui s'effondre de plus de 17% en février, perdant une grande partie des gains emmagasinés à la suite de la victoire de Donald Trump.

Le portefeuille progresse en ligne avec les marchés, tiré en particulier par les banques avec des hausses de plus de 10% de BNP Paribas et Crédit Agricole et de 25% de Société Générale après des résultats venant confirmer la transformation de la banque. Les principales opérations sur le mois ont consisté à renforcer les positions qui devraient bénéficier d'une éventuelle fin du conflit en Ukraine (Vinci, Legrand et Schneider) ainsi que de prendre des profits sur Thales et Unibail-Rodamco.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Informations relatives aux performances passées

L'information relative aux performances passées ne pourra être affichée qu'après le terme d'une année civile complète, soit fin 2025.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Assét Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
Social	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
Gouvernance	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

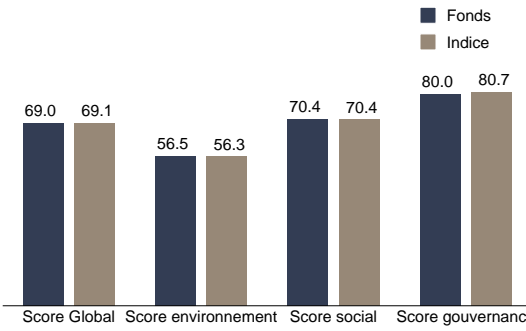
INDICE DE REFERENCE

Bloomberg France 40 Net Return Index EUR

Score ESG

	Score	Couverture
Fonds	69.0	96.81%
Indice	69.1	100.00%

Score global et critères



Top 10 émetteurs : score ESG

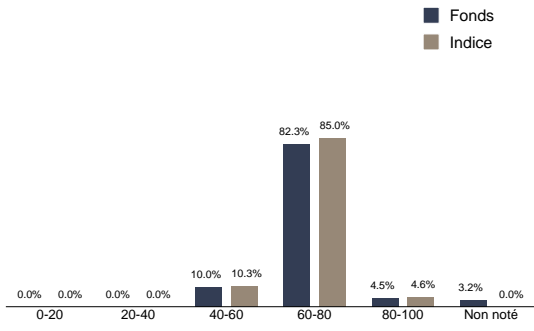
Nom	Poids	Score ESG
L'Oreal	4.49%	83
Schneider Electric S	7.77%	80
Capgemini Se	1.28%	77
Kering	0.53%	76
Dassault Systemes Se	1.08%	76
Airbus Se	5.24%	76
Pernod Ricard Sa	0.97%	76
Societe Generale Sa	2.05%	76
Stmicroelectronics N	0.49%	75
Publicis Groupe	1.57%	75
Total	25.48%	

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

28/02/2025	Fonds	Indice	Relatif
Total	1114	1121	-7

Répartition par score ESG



Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	5.24%	6841
Totalenergies Se	5.83%	2493
Safran Sa	4.46%	2474
Air Liquide Sa	5.80%	2189
Engie	1.90%	1920
Renault Sa	0.77%	1645
Schneider Electric S	7.77%	1501
Legrand Sa	1.52%	1501
Veolia Environnement	1.33%	1426
Credit Agricole Sa	1.26%	1405
Total	35.87%	

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

		Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	39.96%	96.81%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	25.34%	96.81%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	59.38%	96.81%

Couverture par un score ESG

Score ESG Global : Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

Score Environnement : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

Score Social : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

Score Gouvernance : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...)). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.